

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux AIPR

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Coordonnées de l'employeur

*champs facultatifs

Nom (ou dénomination) : _____ N° SIRET * : _____
Complément / Service : _____
Lieu-dit / BP : _____
N° : _____ Voie : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Tél : _____ Courriel * : _____

Domaine de compétence couvert par l'AIPR

La présente Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) vaut pour:

Nota : l'AIPR comme Concepteur vaut AIPR comme Encadrant ou Opérateur, et l'AIPR comme Encadrant vaut AIPR comme Opérateur.

Bénéficiaire de l'AIPR

M. / **Mme.** NOM : _____ Prénom : _____

Pièce justificative de l'AIPR

Un **Certificat, Diplôme ou Titre** de qualification professionnelle datant de moins de 5 ans

Nature du certificat, Diplôme ou Titre : _____

Date de délivrance : _____

Un **CACES** (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en cours de validité

Nature du CACES : _____

Nom de l'organisme émetteur : _____

Date limite de validité : _____

Une **Attestation de compétences** en cours de validité, obtenue après examen par QCM dans un centre d'examen agréé

Nom du centre d'examen : _____

N° de ticket : _____ Date limite de validité : _____

Un **Certificat, Titre ou Attestation** de niveau équivalent à l'un des 3 mentionnés ci-dessus **délivré dans un des Etats membres de l'Union européenne**

Nature du certificat, Titre ou Attestation : _____

Nom de l'organisme émetteur : _____

Date limite de validité : _____

Nota : cocher une seule des 4 cases ci-dessus et joindre systématiquement à l'AIPR la pièce justificative.

Date limite de validité

La présente autorisation est valable jusqu'au _____ (1)

(1) : Indiquer la date limite de validité de la pièce justificative, ou à défaut de date limite de validité, 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.

Signature

Nom et qualité du signataire : _____ Signature : _____

Fait à _____ le _____

La présente AIPR n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le titre ; elle ne dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants. Elle peut prendre une forme différente du présent modèle, et être notamment intégrée dans un Passeport du salarié regroupant tous ses titres.